

Les RAP sont un temps fort de la FIE, elles assurent :

- Un suivi régulier des projets ;
- Témoignent du travail accompli ;
- Et permettent des échanges féconds avec la promotion et avec un expert professionnel ;

La présence de chaque participant est obligatoire lors de chaque RAP.

Les RAP sont confidentielles : Clause de confidentialité signée par chaque personne y compris chaque participant.

Chaque RAP est menée sous la conduite d'un intervenant, elle comprend quatre périodes :

1ère période : 15 minutes

- Présentation synthétique des finalités du projet ;
- Présentation de l'ensemble du cheminement prévu et situation à l'instant de la RAP ;
- Détail de la revue de projet de l'équipe ;
- Engagement pour la prochaine RAP.

2ème période : 15 minutes

Questions et critiques constructives en commençant par celles des participants.

3ème période : 10 minutes

Conclusion par l'animateur de la revue de projet et debriefing :

- L'équipe qui a présenté se retire pour débriefer la revue de projet avec son administrateur conseil ;
- A l'issue de ce temps de réflexion, l'équipe revient en séance plénière.

Une note de comportement professionnel (ponctualité + attitude + participation à la vie de la filière) sera attribuée après exploitation des fiches de présences.

Cette note fait partie du système d'évaluation continue.

Diplôme en Hydraulique

+

Attestation de "Manager, Entreprendre et Technologie"

signée par les écoles d'excellence d'Algérie FIE/dz

+

Création d'entreprise

Voire également dans FIE

[Concepts](#)

[La FIE en Algérie](#)

[Stratégie pédagogique](#)

[Valeurs FIE](#)

[Système d'évaluation](#)

Revue Avancement du projet (RAP)